

0851705S  
ACADEMIE DE NANTES  
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE COLETTE LE BRET  
8 RUE ALBERT CAMUS  
85190 AIZENAY  
Tel : 0230322930

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Tarifs des ventes des produits et de prestations de services réalisés par l'établissement

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 21

Année scolaire : 2023-2024

Nombre de membres du CA : 27

Quorum : 14

Nombre de présents : 25

Le conseil d'administration

Convoqué le : 09/10/2023

Réuni le : 17/10/2023

Sous la présidence de : Franck Robin

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

**Vu**

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

**Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte les tarifs des ventes des produits et des prestations de services réalisés par l'établissement**

Pièce(s) jointe(s)

Oui     Non    Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Tarifs restauration 2024.

Les tarifs proposés aux membres du Conseil d'Administration sont ceux relatifs à la restauration scolaire. Un comparatif est proposé avec ceux proposés en 2022 et 2023 et les simulations avec l'inflation respectivement sur 12 et 24 mois.

En prenant en compte à la fois le souhait de maintenir une offre de repas de qualité et les conditions financières des familles des élèves accueillis au lycée, le Proviseur propose les tarifs ci-après pour l'année 2024.

Monsieur le Président propose au vote des membres du Conseil d'Administration l'ensemble des tarifs 2024 présentés.

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés : 24

Pour : 24

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0